

# L'autonomie d'internet

Par Aurélien Berthier\*

*On a pris pour habitude de considérer internet comme un « espace de liberté ». Ne fait-on pas erreur en considérant cet espace comme autonome et comme producteur d'autonomie ? Avant d'aller plus avant dans le contenu, il convient de déterminer les frontières du contenant, de la structure du réseau lui-même. Et de jauger de son autonomie vis-à-vis de champ tels que l'économie ou le pouvoir politique*

## UN MEDIA DIFFERENT ?

La plupart du temps, on voit figurer le mot « internet » avec une majuscule (« Internet »), le correcteur orthographique du logiciel Word le note ainsi. L'usage a tendance à lui joindre cette majuscule qui l'institutionnalise et lui confère une qualité de nom propre, voire un absolutisme à l'instar de mot-notion comme « l'Etat » ou « Dieu »<sup>1</sup>.

On aurait beaucoup moins idée d'écrire le Téléphone, la Télévision, la Presse ou la Radio en parlant de ces médias en général. C'est qu'il est difficile à notre esprit de percevoir internet en tant que « média comme les autres ». Deux raisons favorisent notamment ce phénomène.

- D'une part, internet est relativement récent. Il commence à se diffuser auprès d'un large public vers le milieu des années 90 même si sa création et son usage universitaire et militaire remonte à 1969 (sous le nom d'ARPANET). De plus, il est constamment représenté comme

nouveau et perçu comme mouvant, en renouvellement perpétuel.

- D'autre part, internet regroupe et combine des documents de médias qui lui préexistaient (Images télé, télé en direct, radio, stock de photographies, articles de presse, clips et morceaux de musique, livres...). À ces productions textuelles ou audiovisuelles produites extérieurement, s'ajoutent des documents réalisés *sur* et/ou *pour* internet comme les websites, les blogs, les forums, ou les vidéos postées (mises en ligne) sur des sites de partage comme YouTube. Ces productions sont réalisées par des entreprises, des associations ou des particuliers et parfois même par des collaborations entre eux (YouTube offre le cadre et l'exposition, les internautes le contenu). Ainsi, on a l'impression d'un « métamédia » qui regroupe ou aspire tous les autres médias « traditionnels », se constituant à côté d'eux. Mais aussi, et en même temps, d'un « supermédia », au-dessus des autres. Il permet

ce que les autres médias permettent et plus qu'eux : converser et conserver, produire et donner à voir, émettre et recevoir... On se le représente également souvent comme une machine phagocytant des pans entiers de culture qu'il semble refaçonner à sa manière (le disque se transforme en mp3) et dont il transforme les pratiques (ex : écrire un courrier).

Jugé ou loué comme responsable de bouleversements sociaux ou financiers, internet semble sans arrêt, d'après les discours qui l'entourent, donner lieu à un nouvel ordre des choses. Une nouvelle donne à laquelle il convient de s'adapter. Une boîte de Pandore ouverte qu'il serait impossible de refermer. Mais plus, qu'il conviendrait de ne surtout pas refermer. On le comprend aisément d'ailleurs, les quelques coupures de services en ligne qui se sont produites ces dernières années en témoignent, la disparition d'internet serait une catastrophe incommensurable tant des pans entiers de l'activité économique et de l'organisation collective publique reposent désormais sur lui.

Il existe donc une difficulté à le considérer comme un média, à ne pas arriver à le réduire à une définition purement technique (un réseautage de réseaux). Tout se passe comme s'il était impossible de sortir de la fascination pour la nouveauté, pour une technique magique, un nuage électronique *sui generis* aux effets extraordinaires, désirables et incontrôlables. Le réseau internet est d'ailleurs souvent représenté dans les schémas de presse ou les schémas techniques comme un nuage, c'est-à-dire un phénomène naturel, extérieur aux hommes.

## LE MARCHÉ DOMINE

Dès son « lancement » auprès de la population, internet a essentiellement été promu comme un facteur de croissance économique (qu'on relise le célèbre discours de Al Gore sur les

« Autoroutes de l'information » pour s'en convaincre). Et pour ce faire, sa diffusion a été essentiellement confiée par les Etats au secteur privé. Rappelons que l'irruption d'internet dans les années 90 a coïncidé avec la vague de libéralisation des secteurs de la télécommunication et de la privatisation d'anciens services publics chargés d'en assurer le développement<sup>2</sup> sur fond d'un autre phénomène : la mondialisation des échanges marchands.

Les discours produits disent alors tous comment cette « révolution », dynamisera l'économie, augmentera la productivité et créera de nouveaux marchés et de nouveaux emplois. Ces principes d'accélérateur économique ont immédiatement été accompagnés par tout un argumentaire publicitaire arguant d'améliorations démocratiques : meilleure compréhension entre les peuples, révolution de la pratique politique, et de manière générale, moyen de nous libérer (il n'est jamais vraiment explicité de quoi cette technique devrait, au juste, nous libérer).

Ces valeurs humanistes investies dans le dispositif internet, plus discursives qu'effectives, ne peuvent masquer la prégnance de l'économique et du marchand, que ce soit au niveau *hardware* (« tuyaux », serveurs, ordinateurs, modems), *software* (OS, navigateurs, moteurs de recherche), dans les abonnements à des services en ligne<sup>3</sup>, ou dans la vente par correspondance (de biens ou de fichiers informatiques). Le réseau internet s'est en effet et avant tout fabriqué en grande partie *par et pour le commerce*.

L'économie de marché entraîne des phénomènes de concentration auxquels n'échappe pas internet. Nous sommes loin du « temps des pionniers » où de multiples « start-up » se créaient et où les jeunes hommes d'affaires branchés renouvelaient l'image du manager cravaté tout en reproduisant l'idéologie

entrepreneuriale. Elles ont été tuées suite à l'explosion de la bulle boursière internet de 2000 (qui n'était d'ailleurs, pour beaucoup, que l'un des avatars de la crise financière de surproduction que nous subissons aujourd'hui). Cette crise a pressé les acteurs de cet univers vers une concentration et vers une recherche de rentabilité. Elle a abouti à la formation de quelques géants qui en maîtrisent l'essentiel des tuyaux, du trafic, de l'audience et de la production de contenu.

Si l'on se penche sur l'information, on s'aperçoit bien vite qu'elle est elle aussi touchée par ce mouvement de concentration. Il y a un processus de polarisation autour d'un nombre restreint de sites. Loin d'être ce foisonnement des sources d'information, dans les faits, un tout petit nombre de sites reçoit l'essentiel des visites : « *en définitive, contrairement à ce que pensaient ses premiers idéologues, internet est comme les autres médias, un espace très concentré.* »<sup>4</sup> L'audimat des sites prend le pas sur la multiplicité des regards.

Cette superstructure et son évolution posent un cadre à l'action des internautes sur le réseau. Par exemple, la concentration économique a rendu possible le modèle dit du « web 2.0 », version du web présenté comme interactive qui demande la participation active de nombreux utilisateurs du service et peut s'avérer constituer un mode de production basé sur la commercialisation des données privées des utilisateurs du Web et fournies gracieusement par eux.<sup>5</sup>

## UNE AUTONOMIE RELATIVE

On rappelle volontiers les origines supposées libertaires du réseau, son aspect chaotique et libre. C'est oublier bien vite comment les pouvoirs économiques et politiques peuvent largement influencer sur la manière de produire les

contenus et contrôler de larges pans de l'activité du réseau.

D'une part, dans la structuration même du réseau. L'idée -technique- révolutionnaire d'internet a été celle d'imaginer un réseau éclaté où chaque ordinateur connecté à tous les autres est à la fois un serveur (un émetteur de données qu'il conserve) et un client (un récepteur des données conservées dans d'autres ordinateurs). Ce système est d'ailleurs encore en vigueur par endroit et c'est de cela dont on parle quand on évoque le *peer-to-peer*. Celui-là même qui sert au téléchargement illégal de fichiers musicaux (dit « piratage ») mais pas seulement. Ce procédé, fortement égalitaire, n'est pas celui qui a été majoritairement mis en avant. La plupart de nos ordinateurs et de nos connexions permettent bien la réception, la capacité de client, mais peu et mal l'émission, la capacité de serveur. Le A de ADSL précise d'ailleurs cette inégalité de transfert puisqu'il est l'initiale de *Asymmetric*<sup>6</sup>.

On s'achemine ainsi progressivement vers la constitution d'un réseau plus classique en étoile où chaque ordinateur se connecte à un serveur central pour consulter les informations qu'il contient. C'est pourquoi certains n'hésitent plus à qualifier l'internet actuel de « Minitel 2.0 ». Le minitel était un réseau mis en place en France dans les années 80 par l'Etat où aucunes données n'étaient contenues sur son poste-écran qui permettait simplement la consultation d'informations d'un serveur central.<sup>7</sup> Ce choix technique, prescrit par les Etats et le Marché relève du choix politique. Il dénote furieusement avec le discours habituellement servi d'un internet comme média égalitaire où chacun serait autant producteur que récepteur d'information : ce n'est pas vrai -en tout cas techniquement. Rien ne permet d'assurer dans le temps la production d'information par tous.<sup>8</sup>

D'autre part, se déroule depuis quelques années, une offensive législative visant à contrôler ce

qui est échangé et ce qui est affiché. Bien sûr, ces deux points sont liés car c'est seulement la maîtrise du premier (l'infrastructure) qui permet le contrôle du second (l'expression). Une judiciarisation des échanges et de l'expression vient peu à peu « normaliser » les rapports en exigeant par exemple le retrait de certaines informations ou fichiers.

Par ailleurs, alors qu'internet est apparu comme un incroyable outil pour « aller » partout dans le monde, les frontières se reforment petit à petit pour éviter les fuites vers les paradis numériques et le jeu avec les législations internationales, re-territorialiser des services économiques et permettre un contrôle accru des Etats sur les contenus. De plus, des filtres sont peu à peu apposés au réseau afin de contrôler – le cas échéant interdire – la circulation de certains fichiers et la consultation de certaines pages. Le tout est laissé à l'appréciation des pouvoirs en place ou parfois même à celle des entreprises qui fournissent l'accès à internet. Le principe de neutralité du net n'est plus défendu par les Etats et laisse la porte ouverte à une gestion discriminatoire du trafic internet.<sup>9</sup>

On peut rajouter à cela les capacités de surveillance qu'internet autorisent à présent à l'Etat doté de cyber-brigades scrutant le réseau et qui rejoint la problématique plus large du contrôle des données personnelles.

## UN ESPACE SOUS INFLUENCES

Certes, le réseau internet n'est pas entièrement sous la coupe d'un *monitoring* généralisé, loin de là. De larges zones d'ombres subsistent. Mais on continue de penser internet comme un média hors-norme qui échapperait aux intérêts existants dans la sphère marchande et dans la sphère politique, comme un espace de liberté alors qu'il l'est de moins en moins et ne l'a même sans doute jamais été. En tout cas jamais comme on l'a fantasmé, parfaitement autonome des autres champs.

Il n'a d'ailleurs jamais été question, dans l'esprit de ses promoteurs, d'en faire autre chose qu'un espace de consommation et d'échanges marchands, la liberté étant celle de la liberté de commercer et, jouant sur les mots, un argumentaire publicitaire efficace.

Il est dans sa structure, sous la direction du marché et ne peut prétendre résister au contrôle éventuel des autorités publiques.

---

<sup>1</sup> Cette majuscule introduit par ailleurs un doute : ne serait-il pas le nom d'une marque ou d'une entreprise ?

<sup>2</sup> On ne sait pas, au-delà des railleries d'usage, ce qu'aurait donné la gestion d'internet dans nos pays par un service public *ad hoc*. La gratuité pour tous de l'accès à internet peut-être...

<sup>3</sup> Dans lesquels s'incluent également les services gratuits. Il est gratuit de s'inscrire à Facebook ou d'utiliser Google mais cela rapporte beaucoup d'argent à ses promoteurs via la publicité ciblée et/ou la création gratuite de contenus par les usagers eux-mêmes. Le visionnage de publicité peut s'apparenter à un règlement symbolique des contenus offerts. Pour preuve, de nombreux services gratuits sont également proposés payant sans publicités.

<sup>4</sup> Patrice Flichy, Internet, « Internet, un outil de démocratie », [www.laviedesidees.fr](http://www.laviedesidees.fr)

<sup>5</sup> Cf à ce propos : Cédric Jonckheere et François Schreuer, « Pour une critique politique du Web 2.0 » in *Politiques* N°54. Avril 2008.

<sup>6</sup> *Asymmetric Digital Subscriber Line*, officiellement traduit en français par « liaison numérique à débit asymétrique »

<sup>7</sup> C'est aussi de cela dont on parle quand on évoque le « *cloud computing* » (« l'informatique dans les nuages ») qui serait, paraît-il, le futur de l'informatique : tous connectés à internet en permanence à des débits dépassant l'entendement, aucun disque dur à soi, toutes ses données se trouvant... ailleurs, dans le « nuage » c'est-à-dire dans les disques durs des « fermes d'ordinateurs » possédées par les multinationales de l'informatique comme Intel, IBM ou Microsoft.

<sup>8</sup> Cf Internet libre, ou Minitel 2.0 ? Conférence de Benjamin Bayart aux 8èmes rencontres mondiales du logiciel libre, à Amiens, le 13 juillet 2007. Disponible sur <http://www.fdn.fr/internet-libre-ou-minitel-2.html>

<sup>9</sup> A ce propos : Félix Treguer et Jérémie Zimmermann, « Accès au Net : symptôme de la crise politique européenne », <http://politique.eu.org/archives/2009/12/1000.html>

\* L'auteur : Aurélien Berthier, Chargé d'études à Présence et Action Culturelles